

PRÉAVIS N° 96

AU CONSEIL COMMUNAL

Participation à l'augmentation du capital-actions de SADEC SA

Demande d'un crédit de CHF 299'900.- pour financer
l'achat d'actions de TRIDEL SA par l'intermédiaire de
l'augmentation du capital-actions de SADEC SA

Délégué municipal : M. Claude Uldry

Nyon, le 11 février 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La Commune de Nyon est actionnaire de la SADEC SA (Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte). Cette société désire entrer au capital-actions de TRIDEL SA, qui est une usine de valorisation thermique et électrique des déchets couvrant un large bassin de population. La finalité de la démarche est notamment de pouvoir bénéficier du rabais de 15 % sur le coût de l'incinération des ordures ménagères consenti aux actionnaires de la société.

Pour financer cette opération, la SADEC SA désire augmenter son capital-actions, puis le proposer aux Communes contre un apport en liquidités. Ces nouvelles liquidités permettront à leur tour de racheter des actions de TRIDEL SA.

Dès lors, l'investissement permettra à SADEC SA de bénéficier de tarifs préférentiels et donc en finalité de réduire les coûts d'incinération des déchets pour les communes actionnaires de SADEC SA. Les premières simulations effectuées mettent en évidence un retour sur investissement après deux ans et demi. L'opération financière est donc des plus favorables.

2. Description du projet

En préambule il convient de rappeler le rôle et les tâches de la SADEC SA et de TRIDEL SA.

2.1. SADEC SA

Rôle

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, **S**ociété **A**nonyme pour le traitement des **D**échets de la **C**ôte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC SA remplit les tâches qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC SA couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.



NYON · PRÉAVIS N° 96 AU CONSEIL COMMUNAL

La Ville de Nyon est actionnaire de SADEC SA, à hauteur de 20.2 % représentant 998 actions sur un total de 4935. Elle est représentée au Conseil d'administration par Messieurs les Municipaux Olivier Mayor et Claude Uldry.

Les tâches de la SADEC SA sont :

- offrir un soutien aux communes dans le domaine des déchets ;
- négocier des contrats globaux de matières recyclables telles que : carton, boues d'épuration, ordures ménagères, etc. ;
- organiser les centres régionaux pour la collecte des déchets spéciaux et les déchets soumis à contrôle selon l'Ordonnance sur la Restitution, la reprise et l'Élimination des Appareils électriques et électroniques (OREA) ;
- organiser la formation des exploitants de déchèteries ;
- planifier les interventions de sensibilisation dans les écoles (COSEDEC) ;
- étudier des filières de traitement et d'élimination de déchets (verre, déchets compostables, papier & carton, plate-forme ordures ménagères, etc.).

2.2. TRIDEL SA

Rôle

Créée en juin 1997, TRIDEL SA est une usine de valorisation thermique et électrique de déchets appartenant aux trois périmètres de gestion des déchets que sont :

- GEDREL (Lausanne et la région lausannoise),
- VALORSA (Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et
- STRID (le Nord vaudois).

Son activité consiste à valoriser en énergie les déchets urbains (ménagers et industriels) des 144 communes membres, représentant environ 400'000 habitants. L'usine emploie environ 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ CHF 38 millions de francs par année.

TRIDEL SA ne verse pas de dividende. L'intégralité de son bénéfice est affectée à la réduction de sa dette hypothécaire et aux améliorations environnementales.

Le Conseil d'Administration de TRIDEL SA est composé de 7 membres, dont :

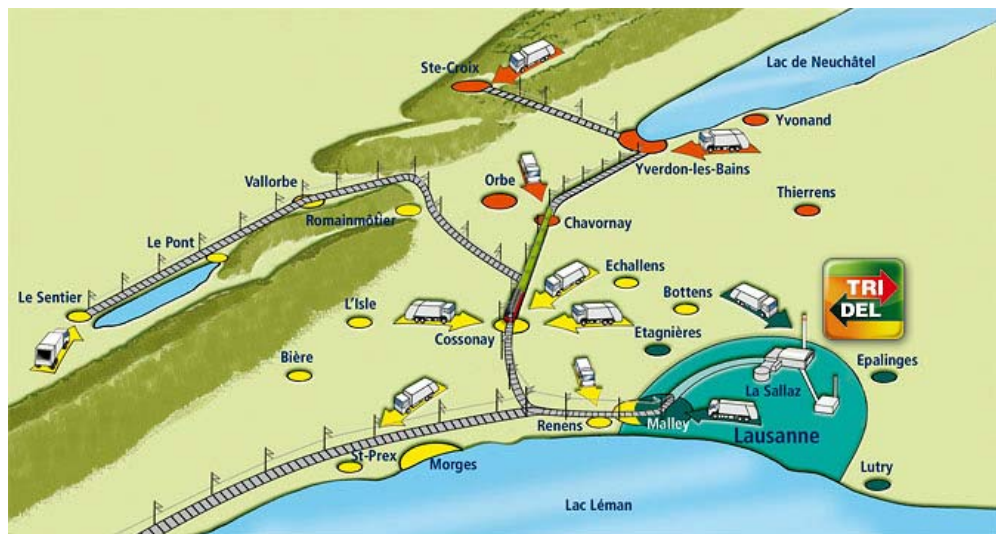
- deux représentants pour chaque périmètre actionnaire (STRID – VALORSA – GEDREL) ;
- d'un représentant pour la Ville de Lausanne.

TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Tâches

TRIDEL SA c'est :

- une usine d'incinération capable de traiter 144'000 tonnes de déchets par an dans les deux fours d'une puissance totale de 80 MW ;
- un tunnel ferroviaire d'une longueur de 3km800 reliant Sébeillon à La Sallaz. 5 convois de 4 wagons circulent chaque jour, permettant un acheminement de 90'000 tonnes de déchets par an au moyen du rail ;
- une galerie technique vers l'usine lausannoise de Pierre-de-Plan permettant le transfert de l'énergie électrique et thermique distribuée à la population lausannoise.



2.3. Les motifs de cet achat

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC SA est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE.

Dès le 1er janvier 2013 et en vertu d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les 2/3 des ordures ménagères (OM) produites devront être incinérées par TRIDEL SA à Lausanne (unité d'incinération des ordures ménagères).

Au vu de ces contraintes, le Conseil d'Administration de la SADEC SA a dû se pencher sur deux projets d'importance liés à cette nouvelle répartition des activités d'incinération de nos déchets urbains.

Transfert Rail-Route de OM SADEC et réalisation d'une station de compactage

Le premier projet consiste à étudier la faisabilité du transfert des déchets incinérables de la route au rail et de la localisation d'une station de compactage sise dans le périmètre de SADEC SA.

Ce dossier est actuellement à l'étude en partenariat avec la Ville de Gland, commune territoriale et fait suite à l'approbation de ce projet par le Conseil d'Administration de la SADEC SA et par le conseil communal de Gland.

Capital-actions TRIDEL

Le second projet traité par le Conseil d'Administration de la SADEC SA consiste à négocier une prise de capital-actions de la société TRIDEL SA, permettant d'une part d'être actif au sein de cette société et, d'autre part de pouvoir bénéficier des conditions financières attribuées aux actionnaires, soit un rabais de 15% consenti sur le coût de l'incinération des ordures ménagères.

Pour ce faire des contacts ont été entamés entre les conseils d'administration de TRIDEL SA et de SADEC SA afin d'étudier les conditions d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA. Dans sa séance du 16 mars 2012, le conseil d'administration de TRIDEL SA validait le principe de cession d'actions des 3 périmètres au bénéfice du périmètre SADEC SA.

NYON · PRÉAVIS N° 96 AU CONSEIL COMMUNAL

Il convenait de faire approuver le mécanisme de cession des actions et de répartition entre les 4 futurs acteurs par les conseils d'administration concernés, ce qui fut fait lors du 3^{ème} trimestre 2012.

A la suite de ce processus, TRIDEL SA a défini les modalités de cession et d'achats des actions entre les divers périmètres concernés.

Ce projet fut soumis à l'ensemble des actionnaires de la SADEC SA lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre dernier. La totalité des communes présentes a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relatif à l'achat d'actions de TRIDEL SA via la SADEC SA, charge à cette dernière d'obtenir le montant nécessaire au financement.

2.4. Actionnariat

Le capital-actions de TRIDEL SA est de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominale.

Il est et sera réparti de la manière suivante :

Actionnaires	Situation 2012	Cessions envisagées	Situation 2013
GEDREL	5'066 actions	1'050 actions à SADEC	4'016 actions
	5,066 mios		4,016 mios
	46.05 %		36.51 %
VALORSA	4'854 actions	431 actions à SADEC 460 actions à STRID	3'963 actions
	4,854 mios		3,963 mios
	44.13 %		36.03 %
STRID	1'080 actions		1'540 actions
	0,982 mio		1,540 mio
	9.82 %		14.00 %
SADEC			1'481 actions
			1,481 mio
			13.46 %
TOTAL	11 mios		11 mios

3. Incidences financières

La SADEC SA est financée par les communes actionnaires et elle ne dispose pas des liquidités nécessaires à cette opération. Dès lors, ce financement devra être assuré par le biais des 60 communes du périmètre pour le compte de la SADEC SA.

Le mode de calcul de ce financement intercommunal est établi en fonction de la participation détenue à ce jour par les différentes communes. Pour la Ville de Nyon cela représente un montant de CHF 299'900.-.

Outre le fait que nous deviendrons par l'intermédiaire de SADEC SA indirectement actionnaire de cette société et de facto acteur des décisions prises par TRIDEL SA, nous bénéficierons d'un rabais sur le coût de l'incinération (15%). De plus, SADEC SA sera représentée au Conseil d'administration de TRIDEL SA.

Compte tenu du tonnage d'ordures incinéré par la Ville de Nyon, nous devrions obtenir un retour sur notre investissement après 2 ans et demi.

	Coût de l'incinération de la tonne des déchets ménagers	Rabais actionnaire 15%	Tonnage OM 2013 (estimation) Nyon	Rabais annuel OM TRIDEL Ville de Nyon
	CHF 220.-	CHF 33.-	3'600	CHF 118'800.-
Coût du financement des actions TRIDEL SA				CHF 299'900.-
Retour sur financement en nombre d'année				2.52

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

L'opération financière s'avère des plus intéressantes. En effet, l'investissement ponctuel de CHF 299'900.- permettra d'obtenir un rabais de CHF 118'800.- par année. Il en résulte que l'investissement est rentabilisé après deux ans et demi.

4.2. Dimension sociale

4.3. Dimension environnementale

5. Conclusion

Le financement de l'achat des actions TRIDEL SA par l'intermédiaire d'une augmentation du capital-actions de la société SADEC SA sera assuré par les liquidités de la bourse communale.

Nous n'aurons pas à amortir ce montant car le financement se réalisera par l'augmentation du capital-actions de la SADEC SA. Cela augmentera la position n° 9153.01 « Titres et papiers-valeurs » au bilan de la Commune.

Les simulations financières effectuées mettent en évidence une excellente rentabilité de l'opération (retour sur investissement après deux ans et demi).

NYON · PRÉAVIS N° 96 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 96 concernant la « Participation à l'augmentation du capital-actions de SADEC SA »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 299'900.- pour financer l'augmentation du capital-actions de SADEC SA en vue du rachat des actions de TRIDEL SA par la SADEC SA ;
2. de porter les nouvelles actions de la SADEC SA sous le rubriques N° 9120 « Titres du patrimoine financier », sans pratiquer d'amortissement sur cet actif.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 février 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. ROSSELLAT



Le Secrétaire :



C. GOBAT

Annexe

Tableau d'investissement.

1^{ère} séance de la commission des finances

Municipal délégué	M. Claude Uldry
Date	Jeudi 7 mars 2013 à 19h15
Lieu	Ferme du Manoir - Salle de conférence 1

